Congrès 2019

L'école apprend à penser l'environnement, par et avec l'environnement

La prise de conscience d'une urgence climatique et environnementale gagne du terrain. Elle a quitté la rue pour devenir un enjeu politique majeur. Quel est le rôle de l'école et des enseignants dans cette nouvelle donne? Un des cinq ateliers de travail du Congrès quinquennal des enseignants jurassiens s'y intéressera le 20 septembre à Delémont, avec Julien Perrot, fondateur et rédacteur en chef de la revue *La Salamandre*.

Si l'environnement n'a jamais été absent des programmes scolaires, l'approche proposée aujourd'hui n'a plus beaucoup à voir avec ce qui a été enseigné il y a quelques décennies. L'avenir de la planète, en relation avec le réchauffement climatique, doit interpeller chacun et plus encore les enseignants, chargés de sensibiliser la jeunesse à une meilleure gestion des ressources et à la protection des espaces vivants.

Comment permettre aux élèves de saisir les enjeux d'un développement durable? Comment faire passer un message de responsabilité sans culpabiliser ni défendre des positions sectaires? L'atelier permettra la réflexion et l'élargissement des représentations, car la nature ne se limite pas à des espaces protégés, vierges de toute présence humaine. Elle est constituée de tous les espaces dans lesquels nous vivons, espace des villes, de la campagne, de la forêt et des cours d'eau.

Amener les élèves à appréhender cette réalité n'est pas toujours aisé et les défis qui attendent les enseignants sont de taille dans ce monde en profonde mutation. Devant les injonctions souvent contradictoires des pouvoirs publics, des parents, des lobbys de toutes sortes, où trouver le courage pour sortir avec sa classe explorer la rue, le quartier ou la campagne environnante et en faire des objets de découverte, d'apprentissage du monde et de compréhension des interrelations entre l'homme et ses milieux de vie? L'atelier sera l'occasion de partager ses expériences, de confronter ses idées et d'envisager une nouvelle approche, sous la direction d'un spécialiste reconnu.

Sous forme d'un recueil à la Prévert, des questions très diverses seront abordées:

- Quelle est la responsabilité de l'école face à l'éducation à l'environnement, au-delà de l'obligation des programmes?
- Comment intégrer dans les cours les questions autour du climat et les débattre avec sérénité?
- Dans quelle mesure l'enseignement doit-il permettre la formation de citoyens responsables, alors que les politiques ne le sont pas toujours?
- Comment intégrer une approche immersive de l'environnement, quand beaucoup de parents craignent pour la sécurité de leurs enfants?
- Connaître l'environnement suffit-il pour être apte à le protéger?
- En quoi les objectifs du développement durable de l'ONU concernent-ils aussi les élèves jurassiens?

Julien Perrot saura questionner, interpeller et finalement donner quelques réponses, les siennes, pour permettre à l'école de penser avec l'environnement, quel que soit le degré d'enseignement. *(com./cf)*

Deux Delémontains meilleurs débatteurs romands

Lucia Andres-Hernandez et **Colin Schlatter,** élèves de 11H au Collège de Delémont, ont remporté le 30 mars à Berne la finale francophone de «La jeunesse débat». Toute la classe de français de **Julien Tschopp** avait fait le déplacement pour soutenir ses deux camarades. Une cinquantaine d'élèves de Suisse romande participaient à ces joutes. Les concurrents ont dû s'exprimer sur des thèmes assez pointus lors de deux tours préliminaires, comme la gratuité des transports publics ou l'utilisation des pesticides dans l'agriculture. En finale de la catégorie secondaire I, Lucia et Colin ont défendu leur position contre l'introduction d'un âge minimum de 16 ans pour accéder aux réseaux sociaux. Un duo de Haute-Sorne participait également à cette finale. Les éliminatoires jurassiennes s'étaient déroulées en début d'année à Delémont. *(cf)*

En rire, avant d'en pleurer

Nous avons déjà évoqué les soucis de communication du Gouvernement à l'intention des employés de l'État. Après l'ordre de marche pour la fête du 21 juin qui s'est transformé en aimable invitation, il y a eu le message de Noël demandant aux employés de trouver, entre la dinde et la bûche, 45 millions pour que le Jura survive.

Rémy Meury, secrétaire général du SEJ

Le montant et les délais ont ensuite été revus. «Nous ferons mieux à l'avenir», m'a affirmé en février à la tribune du Parlement le ministre des Finances. Vraiment?
Depuis, une enquête de satisfaction des employés de l'État a été lancée. Et un message se voulant une motivation à rechercher des économies dans une restructuration de l'État, accompagné d'une charte instituant, sur papier, une méthode participative, a été diffusé auprès de tous les collaborateurs.
Passons rapidement sur l'enquête de satisfaction qui s'adresse «y compris aux enseignants». Vingt minutes pour y répondre, en prenant le temps nécessaire sur son temps de travail, mais pas y compris pour les enseignants.
Peu adaptée à l'enseignement selon beaucoup, il semble cependant que quatre enseignants aient été entendus par les rédacteurs du questionnaire pour corriger cette impression.
Mais qui a donné son feu vert à la question relative à l'âge des participants? Cinq catégories apparaissaient: moins de 19 ans; de 20 à 39 ans; de 40 à 64 ans; de 65 à 79 ans; 80 ans et plus. S'il y a encore des collaborateurs dans les deux dernières catégories, il serait temps de vider les placards à Moréport. Ou y a-t-il une volonté de faire croire que l'État est sclérosé?
Passons à quelques morceaux choisis – subjectivement par le soussigné – du message surtout. Le Gouvernement livre d'abord sa vision de l'État jurassien: «Moderne, attractif et efficient.» Attractif? Le Gouvernement est-il conscient des conditions de travail que la pression financière a mises en place depuis OPTIMA? Ne s'inquiète-t-il pas des départs d'un nombre important de collaborateurs ces dernières années? Les burnouts en augmentation ont fait exploser les primes APG, ne s'en soucie-t-il pas? Une déclaration vide, clairement.
Un peu plus loin, on peut lire: «Il apparaît toutefois que repenser l'État prendra du temps, alors que les échéances budgétaires à court terme sont préoccupantes.» Tout et son contraire. Ou bien on prend le temps de réfléchir en admettant une augmentation de la dette, loin d'être catastrophique d'ailleurs, pour trouver de vraies solutions pour réformer l'État, ou bien on coupe au plus vite pour équilibrer les comptes, auquel cas la réflexion devient inutile, ou se limite à trouver ce qui coûte dans les autres services que le sien, ce qui semble se développer dans les premiers ateliers menés.
Signalons encore ce magnifique passage: «Ce que l'État offre doit correspondre à des besoins, mais doit aussi être financièrement supportable.» Coluche avait été meilleur dans une réponse supposée de l'administration: «Dites-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer.» Là, c'était pour rire.
Les maîtres-mots tant du message que de la charte sont transparence et participation. Comment ces principes seront appliqués quand on annonce dans un même temps ceci: «C'est en lien avec ce défi à brève échéance qu'il a été décidé qu'une douzaine de collaborateurs-trices se réuniraient au printemps.» Personne ne sait qui sont ces douze personnes. Ni comment et par qui elles ont été choisies. Ces douze chouchous du pouvoir feront des propositions. Il apparaît compliqué ensuite que les ateliers participatifs, tenus en toute transparence, parviennent à inverser les options prises. Là, on risque de pleurer bientôt.

•

SEJ SYNDICAT DES ENSEIGNANTS JURASSIENS
+41 (0)32 422 48 00
www.sej.ch

L'AG 2019 soutient le Comité central

La situation financière du SEFB et la construction du futur syndicat unique de la région francophone étaient les points saillants de l'assemblée générale ordinaire 2019, tenue le 3 avril à Tavannes. Une trentaine de membres y ont assisté; ils ont soutenu l'action de leur comité sur tous les points.

Catherine Friedli

Le SEFB vit – en principe – sa dernière année. Au 1er janvier prochain, c'est une nouvelle structure, fruit de l'union avec FB francophone, qui représentera tous les enseignant·e·s de la région. Le coprésident, Peter Gasser, a indiqué que les travaux d'intégration au sein de Formation Berne se poursuivaient de manière constructive, un organigramme a été accepté par les trois parties (SEFB, FB francophone, FB cantonal), qui reconnaît sa spécificité à la future entité francophone, partenaire syndical de la DIP et de la COFRA, membre du SER et de l'IE-BEJUNE. Le rôle du secrétaire syndical Alain Jobé est admis et la fonction sera pourvue à au moins 50%. La fixation des futures cotisations fait encore l'objet de discussions, tout comme la fameuse liberté de parole et d'action chère au SEFB. Elle devrait lui être acquise pour les affaires relevant de l'espace BEJUNE, la Suisse romande, la francophonie. Quant au nom du nouveau syndicat, il reste à trouver. Au vote, les membres présents ont accepté à l'unanimité que le CC poursuive le processus engagé. L'AG de FB francophone sera invitée à faire de même prochainement.

Autre gros morceau de l'assemblée générale, les comptes 2018, qui bouclent finalement sur une perte de 21'000 francs – inclus le prêt de 15'000 francs sur trois ans consenti par le SER. Pour rappel, le caissier du SER, Jean-Marc Haller, avait repris la comptabilité du SEFB à l'automne, dans le but de présenter un exercice équilibré, moyennant l'élaboration d'un deuxième budget 2018 prévoyant des mesures d'économies drastiques. Cet objectif devra attendre la fin de cette année pour être rempli, car «de nouvelles surprises ont émergé des couches profondes de la comptabilité». Par chance, le principal créancier du SEFB, qui n'est autre que le SER, est compréhensif. Le budget 2019 prévoit un excédent de recettes de 5'000 francs, l'absence de poste «caissier» y contribuera. Une cotisation supplémentaire et unique de dix francs sera par ailleurs demandée aux membres au deuxième semestre. Les comptes 2018 et le budget 2019 prévoyant une cotisation extraordinaire ont été votés à l'unanimité.

Autre souci du syndicat, l'érosion de son Comité central. Les statuts mentionnent un minimum de sept

membres, mais ces derniers ne sont actuellement plus que six, et les «petits» degrés ne sont plus représentés. Il est donc urgent de trouver un·e et même plusieurs volontaires pour se mettre en conformité, et pour assumer une charge de travail qui pèse lourd sur l'équipe restreinte. Personne ne se manifestant dans l'assemblée, un délai de réflexion a été ouvert jusqu'au 30 avril. Passé cette date, une modification de l'article 17 sera amorcée. Plus généralement, l'effectif des membres actifs a continué de diminuer légèrement en 2018. Ce ne sont qu'un tiers environ des enseignant·e·s qui sont syndiqués, tous degrés confondus.

Au menu du SEFB pour cette année 2019, la demande du passage de la classe salariale 6 à la classe salariale 7 pour les enseignant·e·s de l'école enfantine; la demande de duos d'enseignant·e·s pour les classes g; la demande d'un organe habilité à mener des médiations entre collègues et directions du secondaire II; la lutte contre la pénurie d'enseignant·e·s, qui existe aussi dans la partie francophone, les remplaçant-e-s devenant de plus en plus difficiles à trouver. La réflexion doit se mener avec la DIP et la COFRA, a souligné Alain Jobé, qui a conclu en constatant qu'il consacrait de plus en plus de son temps au traitement de cas particuliers lourds.

En fin de séance, des remerciements ont été adressés aux membres affichant 25 et 40 ans d'enseignement. Puis une résolution de soutien à la grève féministe du 14 juin a été votée. Les enseignant·e·s sont encouragé·e·s à aller manifester, ou à faire de la sensibilisation en classe ce jour-là. •

L'inconfort doit changer de camp

Le harcèlement à l'école a occupé les enseignant·e·s des écoles obligatoires du Haut-Vallon le 27 mars, à l'enseigne de la cinquième journée de formation continue mise sur pied par l'équipe de direction de l'école primaire de Saint-Imier. Des intervenant·e·s externes (crèches, écoles à journée continue, médiateurs, médiatrices) étaient aussi convié·e·s à écouter les conférences de deux expertes du domaine, Caroline Dayer, docteur, chercheuse et formatrice genevoise, et Emmanuelle Piquet, psychopraticienne française.

Catherine Friedli

Un·e enfant sur dix victime de harcèlement à l'école, disent les statistiques. Un·e sur dix à connaître la peur qui tenaille le ventre, la honte d'être mis·e à l'écart, la concentration qui fiche le camp. Et, trop souvent, à subir tout cela en silence. Et, parfois aussi, à subir tout cela très jeune, puisqu'à la crèche déjà, on observe des phénomènes de groupes et de pression à la conformité. Les deux intervenantes se sont attachées à donner des outils pour aider les professionnel·le·s à détecter des drames qui se jouent parfois à très bas bruit, puis à les faire cesser, pour de bon. «L'enfant doit pouvoir compter sur l'adulte, explique Caroline Dayer. L'enseignant à un rôle énorme, il doit immédiatement réagir et dire stop, sans quoi les harceleurs sentent que la voie est libre. La cohésion entre adultes est déterminante, profs, infirmiers, parents, tous doivent donner des messages clairs, à ceux qui intimident, aux témoins, aux cibles.»

Emmanuelle Piquet, dans son centre de consultation lyonnais, apprend aux enfants vulnérables à riposter seuls, parce que les interventions des adultes, médiateurs ou parents, peuvent être maladroites, voire carrément contre-productives: «L'inconfort doit changer de camp, dit-elle, la souffrance doit passer de la victime à son bourreau. Pour cela, il va falloir à notre "cible" beaucoup de courage, de la prise de risque, une bonne dose d'autodérision et une stratégie: ridiculiser le harceleur, devant ses témoins, parce que la popularité est LA valeur ultime du préau!»

Mathias Krähenbühl, directeur de l'école primaire de Saint-Imier, en appelle pour sa part à une meilleure formation des enseignant·e·s, face à une problématique que l'apparition des réseaux sociaux rend encore plus complexe et destructrice. Une journée de formation continue comme celle du 27 mars est bienvenue (et soutenue par Santé bernoise et la HEP), mais insuffisante. Lui entend instaurer un concept d'intervention au sein de son établissement dès cet été, et davantage de soutien aux enseignant·e·s de tout le canton est prévu dans le cadre de la révision de la loi sur l'école obligatoire, vers 2021. Mais Mathias Krähenbühl en appelle surtout à l'introduction de la thématique dans la formation initiale des enseignant·e·s, qui se sentent parfois bien démuni·e·s. •

Image personnelle, image publique

«L'image de l'enseignant·e, introspectivement et du point de vue de l'extérieur» est le thème de la 19e Journée syndicale, organisée conjointement par le SEFB et FB, qui se tiendra le mardi 7 mai à la Marelle de Tramelan. Christine Haesler, Directrice de l'instruction publique, transmettra pour la première fois son message au corps enseignant francophone. Il appartiendra ensuite à Nathalie Francols, psychothérapeute, adepte de l'analyse transactionnelle, d'intervenir. Le programme de l'après-midi sera allégé par rapport aux années précédentes, puisque l'AG n'y figure pas (elle s'est tenue le 3 avril). Emmanuelle Piquet, psychopraticienne, fera part de son expérience. Elle est auteure du livre *Comment ne pas être un prof idéal*, et fondatrice de Chagrin scolaire, centre de consultation dédié aux souffrances en milieu scolaire. Aldo dalla Piazza, président de la COFRA (Conférence de coordination francophone), se chargera de la synthèse et du bilan de la journée. *(aj)*

Grève des femmes: réservez la date

La grève des femmes du 14 juin se prépare à Neuchâtel!
Le SAEN s'est approché du collectif des femmes pour s'associer à sa mise en place. Plusieurs actions sont déjà prévues, notamment des activités «clé en main» à mener en classe préparées par le SEM (succès égalité mixité).
Nos membres seront informé·e·s par courriel des différentes propositions et, pour faire la part belle à la cause des femmes, le prochain billet du président sera transformé en billet de la vice-présidente. Si vous avez des idées ou envie de vous investir en amont de la manifestation, n'hésitez pas à contacter la vice-présidente Brigitte Tisserand qui sera heureuse d'entendre vos propositions! *(bt)*

Éducation numérique: consultation

Dans sa réponse, le SAEN insiste tout particulièrement sur la formation.
La réussite de ce projet numérique ambitieux tient dans la qualité et la quantité de la formation dont pourront bénéficier tous les enseignant·e·s, à commencer par celles et ceux qui sont en études à la HEP, jusqu'à celles et ceux qui approchent de la retraite. Ces dernières années, nous avons vu la part des formations obligatoires (sur temps d'école à 50%) se réduire comme peau de chagrin, pour être remplacée par des formations facultatives, lesquelles viennent surcharger les enseignant·e·s en les empêchant de consacrer suffisamment de temps à la préparation de leurs leçons habituelles. Trop de réformes scolaires se sont embourbées suite à cette pratique néfaste.
Le SAEN appelle solennellement les autorités à reconsidérer cette pratique, dont la seule justification tient dans la nécessité de faire des économies budgétaires. Si les enseignant·e·s de ce canton perçoivent l'arrivée de l'Éducation Numérique comme une surcharge supplémentaire de leur pensum déjà excessivement lourd, l'échec est programmé.
Le SAEN pense que notre école manquerait à sa mission et à sa responsabilité si elle ne préparait pas les élèves (même jeunes) à maîtriser l'intelligence artificielle plutôt que de s'y asservir. L'échec actuel (relatif) de la généralisation de l'éducation numérique à l'école tient beaucoup à un manque de moyens, en temps et en argent, surtout dans la formation des enseignants.
Pour le syndicat, chacune et chacun de nos élèves doit avoir la possibilité de devenir un utilisateur averti et intelligent des outils extraordinaires que nous propose la révolution numérique. Se contenter de préparer nos élèves à ne devenir que des utilisateurs-consommateurs des outils modernes, en limitant *de facto* leurs ambitions à des tâches subalternes, reviendrait à les soumettre à la machine au lieu de leur ouvrir des perspectives en leur permettant d'acquérir une certaine maîtrise de leur environnement.
Au pays de l'horlogerie, de la mesure du temps, de la mécanique de précision et des nouvelles technologies (développées au Centre suisse d'électronique et de microtechnique – CSEM – notamment), on ne peut ni ne doit se contenter de proposer à la génération montante d'être une spectatrice passive du changement. *(pap & pg)*

Initiative multinationales responsables

Les multinationales suisses doivent respecter les droits humains et l'environnement. Soutenez l'initiative pour des multinationales responsables en commandant un drapeau gratuitement!
www.initiative-multinationales.ch/drapeau

L'éducation numérique est en marche!

Dans un dessin publié par *ArcInfo* le 23 mars 2019, Vincent l'Épée met en scène un vendeur enthousiaste qui, les bras levés au ciel, répond à la question: «La 5G, pour quoi faire?» par un tonitruant: «Pour aller plus vite!» Devant lui, un client éberlué lui rétorque «Plus vite où?»

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

Dès le début des années 2000, le canton de Neuchâtel avait décidé d'empoigner à bras le corps l'équipement informatique de l'école obligatoire. Trois ordinateurs par classe au primaire, salles d'informatique au secondaire, connexions internet, imprimantes et autres périphériques, formations diverses pour tous le corps enseignant et, pierre angulaire du système, une plateforme RPN (réseau pédagogique neuchâtelois) fort bien conçue: l'effort était conséquent.

Hélas, depuis, le système a été un peu négligé. Accaparé·e·s par toutes sortes d'injonctions, les enseignant·e·s se sont souvent découragé·e·s, laissant la poussière s'accumuler sur les belles machines devenues un peu poussives. La plateforme unique, ne répondant plus aux besoins de tout le monde, a vu fleurir autour d'elle des concurrentes, parmi lesquelles même les plus obstiné·e·s finissent par se perdre. Mais où est donc ce fichu formulaire? Après de longues minutes de recherches inutiles, lequel, laquelle d'entre nous n'a pas dû, plusieurs fois, faire appel à sa direction pour s'y retrouver?

Évolution, révolution ou «rêve-olution»?

Entre temps, la société a évolué, à la vitesse grand V. Dès l'âge de 12 ans, l'immense majorité de nos élèves a déjà l'internet… dans sa poche. Ma voiture contrôle tout ce que je fais au volant. Mon magasin préféré enregistre le moindre de mes achats, et les grosses firmes du net surveillent chacune de mes activités électroniques. Le dictionnaire papier? Il n'y a plus que les écoles qui en achètent, ou obligent leurs étudiant·e·s à le faire.

Et tout à coup, les cantons romands se réveillent, dans le plus joyeux désordre, et décrètent l'arrivée de l'éducation numérique. Comme le tabouret du trayeur (à ne pas confondre avec le fameux botte-cul), celle-ci aura trois pieds: science informatique, éducation aux médias et usage numérique. Dans la précipitation, et pour éviter une certaine anarchie, la CIIP tente de canaliser ce bel enthousiasme et de coordonner les efforts en modifiant le Plan d'études romand avant que tout le monde ne l'oublie. Neuchâtel, pour ne pas passer pour le cancre de service, s'y met lui aussi: plus de 20 millions de francs devraient être portés au budget cantonal par le Grand Conseil pour les années 2020 à 2025.

Téléphonie: la 5G, pour quoi faire?

ArcInfo & Le Journal du Jura, 23.03.2019, Vincent L'Epée, tous droits réservés

Les enseignant·e·s auraient tort de se désintéresser de ce phénomène. L'école n'échappera pas à une réflexion approfondie sur une évolution technologique accélérée qui est en train de provoquer un bouleversement sociétal majeur. Ajouter une période d'enseignement à l'horaire ne suffira pas à répondre au besoin de formation technique, mais surtout psychologique, qui se fait de plus en plus criant. C'est tout le fonctionnement de l'école qui sera à moyen terme modifié par ces nouvelles habitudes dans lesquelles grandissent nos élèves. Tôt ou tard, comme dans la vie quotidienne, le numérique envahira toutes les pratiques de la vie scolaire. Pour le meilleur ou pour le pire? À nous de faire les bons choix, et d'entrer avec intelligence dans l'ère du numérique! •

SAEN
+41 (0)79 748 29 12
www.saen.ch

Épuisement professionnel: mode, tendance

C'est dans l'air du temps. Tout le monde connaît quelqu'un en burnout, épuisé professionnellement à tel point qu'il ou elle doit s'arrêter de travailler. Chaque lecteur connaît au moins une personne qui a déjà dû faire face à cette problématique douloureuse.

Myriam Gaume

Comment se fait-il que, justement, chacun·e de nous soit confronté·e, de près ou de loin, à cette forme de dépression sur son lieu de travail? Est-ce un phénomène de mode? S'écoute-t-on un peu pour faire branché, tendance? «Oui, je suis en burnout, mais c'est *trend*, tu sais, pas de souci...»
Oh que non... Ce n'est pas aussi simple.
Le burnout est pernicieux, vicieux, sournois. On a beau le pressentir, tenter de le contrer avant qu'il ne s'établisse, on a beau connaître exactement son mode d'installation, sa manière d'écraser nos ressources, il parvient toujours à s'imposer, à nous faire culpabiliser parce qu'on n'a pas réussi à lui faire rebrousser chemin.
C'est vrai, l'épuisement professionnel peut toucher tout le monde, parmi les enseignant·e·s: les perfectionnistes, les idéalistes, les «j'm'en-foutistes» et les minimalistes. À chaque fois, c'est la même histoire, inlassablement: on sent bien qu'on commence à être dépassé, on repousse les échéances, on accumule le travail, on ne dort plus, on mange moins ou beaucoup plus, on s'isole des autres, on devient agressif, on s'enferme petit à petit dans une solitude culpabilisante et honteuse. Mais on repousse tant bien que mal ce moment maudit, inconcevable, où l'on devra poser les plaques. On ne l'envisage pas tout de suite. Arrêter de travailler, c'est devoir anticiper un remplacement qui pourrait durer plusieurs semaines, c'est accepter que le travail ne soit pas fait à notre façon, c'est avoir peur que sa classe vole en éclat, soit irrécupérable à notre retour, c'est prendre le risque de se perdre complètement dans son identité d'enseignant bien établi et respecté.
Alors on s'accroche. On tient. On tient... On se fait des listes, pour ne rien oublier. On tente d'appeler à l'aide, la direction, le service socio-éducatif, qui ont déjà tellement de chats à fouetter. On pleure, souvent, devant ses collègues, ses élèves, sa famille, mais aussi face à soi-même. On se fatigue, on dépérit. On ne parvient plus à faire son travail à satisfaction: des erreurs apparaissent insidieusement, des oublis, des confrontations douloureuses avec les élèves et leurs parents parfois. Un mal-être sournois nous envahit, mais on fait face. Coûte que coûte. L'épuisement, ça ne peut pas m'arriver, pas à moi... Jamais...

Et un jour, après le moral, c'est le corps qui flanche, qui refuse de nous donner la force de rentrer dans le collège, de monter les escaliers, d'allumer l'ordinateur avec la vingtaine de courriels du jour. Le corps sait dire stop, lui. Et il faut lui obéir, se résigner, pas le choix. C'est terminé, impossible d'aller plus loin.
À partir de là, c'est d'abord la vraie descente aux enfers, le naufrage. On coule à pic. Puis on tente de comprendre quels mécanismes nous ont fait en arriver là. Cette phase de remise en question s'accompagne de culpabilité, de dégoût de soi, d'une tristesse infinie mêlée de colère, contre soi, contre le système, contre les parents, contre les élèves. Autant dire que le moment n'est pas très glamour. Le lâcher-prise est extrêmement difficile, voire insurmontable, inenvisageable, mais absolument nécessaire. Puis il faut retrouver les ressources, puiser, puiser encore dans tous les moments de calme et de bonheur que la vie peut nous amener. Pour enfin remonter à la surface, péniblement.
Alors non, l'épuisement professionnel n'est ni tendance, ni à la mode. Mais il est répandu, c'est vrai. C'est une recette compliquée, le reflet du mode de travail dans lequel nous devons évoluer. Nous endossons plusieurs rôles dans nos classes: enseignant·e, psychologue, orthophoniste, pédiatre, ergothérapeute, traducteur ou traductrice, policier ou policière, juge, diététicien·ne, informaticien·ne, assistant·e social·e, etc. Mélangez toutes ces casquettes à porter simultanément, touillez le tout en restant adéquat dans tous les domaines. Rajoutez une pincée de perfectionnisme ou alors de désorganisation. Votre cocktail explosif est prêt! Et au moment de le consommer, prenez votre courage à deux mains: la remontée sera ardue, mais probablement qu'une fois revenu·e à la surface, vous en ressortirez grandi·e. Parole d'enseignante épuisée en phase de reconstruction! •

Scandale ordinaire

Au moment où Myriam Gaume proposait de partager son expérience du burnout avec nos lecteurs (voir page 53), nous apprenions qu'un autre ami très proche – également expérimenté et aux compétences bien reconnues – avait aussi dû être mis à l'arrêt par son médecin. Et puis, un coup d'œil dans les salles des maîtres du canton permet hélas de mesurer l'ampleur effarante d'un phénomène étendu à toutes les catégories d'enseignants. La presse cantonale a traité le sujet à plusieurs reprises ces dernières années. Les politiciens, les autorités disent avoir reçu le message et s'en préoccuper activement. Pour rappel, en 2003 déjà, le conseiller d'État Thierry Béguin était très applaudi par l'assemblée du SAEN quand il évoquait les structures mises en place dans le canton pour prévenir l'épuisement professionnel des enseignants (burnout). Seize ans ou quatre législatures plus tard, où en est-on?

Affligeante banalité

Un groupe de travail[1] a bel et bien été créé à la suite du diagnostic tiré d'une étude réalisée par l'IST – Institut suisse de santé au travail – à la demande de la (défunte) caisse de remplacement (CRNE). Après avoir mûri durant trois ans, un rapport a été présenté l'automne dernier, assorti de près de quarante propositions. On craint fort cependant que seules celles qui ne coûtent rien aient des chances d'être mises en action…

Il n'y a pourtant sans doute jamais eu autant de cas d'épuisement professionnel dans notre canton qu'en ce moment. Circonstance aggravante, plus personne n'en mesure réellement l'étendue depuis la suppression de la CRNE qui centralisait les données. Une «vertu» supplémentaire de la régionalisation censée apporter des économies!

De fait, la priorité – pour ne pas dire l'unique préoccupation — des autorités aux prises avec l'extension spectaculaire des cas de burnout n'est manifestement pas la santé du personnel épuisé, mais son remplacement. Ce thème mériterait d'ailleurs aussi d'être décortiqué.

Faute de s'attaquer aux causes de l'épuisement, on empile les sparadraps et on laisse s'installer l'idée que la case burnout est une sorte de passage obligé du parcours professionnel des enseignant·e·s. Nous remercions donc infiniment Myriam Gaume d'avoir couché sur papier les étapes d'une telle épreuve, devenue d'une affligeante banalité. *(pg)*

[1] Consultez le dossier que nous avons constitué: www.saen.ch/epuisement

la vigie

Pan sur les doigts!

En février, nous nous insurgions contre un manque de considération du travail fourni par les étudiant·e·s de la HEP lorsqu'ils et elles sont appelé·e·s à faire des remplacements. Nous y faisions mention d'une somme de 140'000 francs qui aurait été soustraite aux allocations versées aux étudiant·e·s pour des frais administratifs. Erreur! La direction de la HEP-BEJUNE nous fait remarquer que cette somme est une estimation des coûts annuels de cette «mesure de formation par l'emploi» (laquelle a été mise en œuvre aux frais de la HEP de 2015 à 2017), et que pour 2018, la somme effectivement retenue n'a été que de 67'869 francs (15% du total des revenus de cette prestation de services) et ceci pour l'ensemble des trois cantons.

Nous prions donc nos lecteurs de bien vouloir excuser cette méprise et nous remercions la direction de la HEP pour ses précisions. Par contre, les syndicats de l'IE-BEJUNE[1] maintiennent leur position: cette charge administrative devrait être assumée par les cantons, qui sont les premiers bénéficiaires du soutien apporté par les étudiants comblant, partiellement, une réelle pénurie de remplaçants formés. Et nous continuerons de réclamer une meilleure reconnaissance du travail fourni par nos collègues encore en formation!

[1] Intersyndicale des Enseignants BEJUNE (SAEN, SEFB, SEJ)

Les membres des associations et syndicats cantonaux d'enseignants affiliés au SER bénéficient d'un rabais de 19% sur l'assurance vélo et sur d'autres encore.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser

GENERALI

© sytmalo

Les classes désertent les musées payants

Dans son édition du 25 mars, le journal *24 Heures* nous apprenait que les classes désertent les musées payants avec des chiffres à l'appui: moins 44% de visites guidées scolaires à l'Alimentarium de Vevey en 2018, moins 16% de visites d'enfants au Château de Chillon. L'arrêt du Tribunal fédéral de 2017 sur la gratuité de l'école (voir ci-dessous) est mis en cause.
Pour rappel, le SER milite depuis longtemps (*Livre blanc* en 2011) pour une telle gratuité, en particulier pour l'accès à la culture: «Si l'éducation et la formation sont de réelles priorités, un signe politique clair doit être donné en facilitant de manière déterminante pour les écoles tous les accès nécessaires à la culture, à la nature et aux aspects concrets du monde dans lequel s'inscrivent les apprentissages. Les écoles doivent avoir les moyens de leur tâche (transports publics gratuits, musées, expositions, spectacles libres d'accès, etc.).» Il faut que les autorités trouvent rapidement des solutions pour garantir sur le long terme l'accès à tous les musées. *(réd.)*

Frais pris en charge

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral (TF) qui précise le principe et l'étendue de la gratuité de l'enseignement public obligatoire, le canton prendra en charge les frais des fournitures scolaires, des livres ou du matériel de bricolage dès la prochaine rentrée scolaire, a indiqué le mois dernier le Conseil d'État.
Concernant l'organisation de camps sportifs par les établissements de l'enseignement obligatoire, prévue par la loi sur l'éducation physique et le sport (LEPS), le Conseil d'État a chargé le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) d'explorer des pistes pour en diminuer les coûts. Le même arrêt du TF stipule en effet qu'un forfait entre 10 et 16 francs au maximum peut être demandé aux parents pour les camps et autres excursions, désormais à la charge des communes. *(com./réd.)*

14 juin: grève licite!

Le Conseil d'État a pris connaissance des revendications exprimées par le mouvement de la «Grève des femmes» du 14 juin. Dans un communiqué en date du 15 mars, il signale qu'il a déjà adopté de nombreuses mesures pour favoriser l'égalité dans toutes ses dimensions à l'administration cantonale vaudoise. De plus, il indique que dans l'hypothèse où les syndicats souhaiteraient recourir à une grève le 14 juin au sens juridique du terme et décideraient de saisir l'Organe de conciliation et d'arbitrage, passage obligatoire pour qu'une grève soit déclarée licite, le Conseil d'État ne s'opposerait pas à un acte de non-conciliation; dès lors la grève pourra être licite et il n'y aurait pas de sanctions administratives.
L'Organe de conciliation et d'arbitrage cantonal a été saisi par différents syndicats. L'objectif de cette saisine était de déterminer la licéité d'une éventuelle participation pour les employé·e·s de l'État de Vaud à cette grève. Le 25 mars, la légalité de la participation à ce mouvement a été confirmée lors d'une séance d'arbitrage devant le Tribunal cantonal. *(com./réd.)*

La cheffe du DFJC a présidé la délégation suisse au Sommet international de l'enseignement à Helsinki

À la demande de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, la conseillère d'État Cesla Amarelle, cheffe du DFJC, a présidé la délégation suisse invitée au Sommet international de l'enseignement 2019. Le secrétaire général du SER y représentait les enseignant·e·s romands. Cette neuvième édition de ce rendez-vous mondial des métiers de l'éducation s'est tenue à Helsinki les 14 et 15 mars. Trois thèmes principaux ont figuré au programme: la gouvernance des systèmes éducatifs, les pédagogies innovatives et le défi de renforcer l'école comme institution durable. *(réd.)*

Odeurs et sentiments

Le Musée de la main UNIL-CHUV propose une nouvelle exposition, *Quel flair! Odeurs et sentiments*, qui invite à explorer les incroyables capacités de l'olfaction humaine, sens qui a longtemps été sous-estimé chez cette espèce. En présentant une large palette d'expériences sensorielles et des installations artistiques qui y font écho, l'exposition, réalisée avec la collaboration du Centre interfacultaire en sciences affectives de l'UNIGE, révèle la grande sensibilité de l'odorat humain, la connexion intime entre ce sens et nos affects, ainsi que son rôle méconnu dans la communication sociale. Lors du traditionnel *Pâkomuzé*, jusqu'au 28 avril, le jeune public pourra d'ailleurs profiter d'ateliers découverte autour du monde des odeurs. *(com./réd.)*

Méthode mormone exclue du Centre professionnel du Nord vaudois

Interpellé en février par le Syndicat vaudois des maîtres·ses de l'enseignement professionnel (SVMEP), membre de la fédération syndicale SUD, qui dénonçait l'origine mormone d'une formation imposée par la direction du CNPV aux enseignant·e·s-cadres (doyen·ne·s, chef·fe·s de file,...), le Département a annoncé le 21 mars que la méthode «Conversations cruciales» ne sera plus programmée. Il a précisé que la direction de l'établissement ignorait que la méthode, portant sur la gestion des relations et des conflits, avait pour auteurs des Mormons.
SUD et SVMEP ont aussi demandé au DFJC comment ces cours ont été financés et sur quel budget, et que les enseignant·e·s concerné·e·s soient informé·e·s de la genèse et de la portée de cette méthode. De surcroit, ils ont requis que soit mis en place un audit sur les formations décidées par la direction du CPNV durant ces cinq dernières années, en rapport avec les situations conflictuelles et d'organisation des relations entre enseignant·e·s et hiérarchie. *(com./réd.)*

© niro

Accréditation pour la HEP

Le 22 mars dernier, le Conseil suisse d'accréditation (CSA) a prononcé l'accréditation institutionnelle sans condition de la HEP Vaud. Ce résultat constitue une première en Suisse: à ce jour aucune institution, université, haute école spécialisée ou haute école pédagogique, n'a obtenu une accréditation sans condition.
Cette décision du CSA confirme la recommandation délivrée par le collège d'experts sous la conduite de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) fin novembre 2018, à l'issue de la procédure d'audition prévue par la Loi fédérale LEHE (voir Educateur 1/2019). «C'est un résultat très réjouissant, qui met en évidence le souci constant que porte la HEP Vaud à la qualité de ses prestations d'enseignement, de recherche et de services à la Cité», a commenté le recteur Guillaume Vanhulst. Le collège d'experts a notamment salué «la grande cohérence de la HEP Vaud et la capacité à mettre l'humain au centre de l'institution».
Suite à son accréditation, la HEP Vaud s'engage à pérenniser le système d'assurance de la qualité existant, en s'appuyant sur le rapport d'évaluation externe. La conduite opérationnelle de son «Plan d'actions pour le développement du SAQ» sera assurée par le Centre assurance qualité, jusqu'au prochain rendez-vous avec le CSA en 2026.
(com./réd.)

Bank
Banque
Banca
CLER

La banque CLER offre des conditions attrayantes aux affilié-e-s du SER

À découvrir sur: https://www.cler.ch/fr/ser

Ne lâchons pas la pression!

La manifestation du mercredi 20 février qui a réuni 4'000 salariés de l'État de Fribourg et des institutions affiliées à la Caisse de prévoyance du personnel de l'État a obligé le Conseil d'État à entrer en négociations avec les organisations du personnel: ces négociations débuteront au début du mois de mai. Le gouvernement a également accepté de revoir à la hausse sa participation aux mesures transitoires et de compensation sans toutefois articuler de chiffres à ce jour.

Afin de maintenir la pression sur nos Autorités, d'exprimer nos vives préoccupations sur la pénurie qui est programmée suite au départ annoncé de nombreuses et nombreux collègues avant la mise en œuvre de la nouvelle loi en 2021, et afin de nous montrer solidaires avec l'ensemble du personnel, la SPFF et les associations d'enseignant·e·s soutiennent et vous invitent à participer au débrayage organisé le 30 avril, entre 9h et 10h.

Des informations précises ont été données dans les établissements via les répondant·e·s. Tout le monde est concerné et cette action montrera notre détermination à obtenir une solution qui soit à la hauteur de nos attentes. *(ge)*

Et si on parlait d'égalité en classe ce jour-là?

Le 14 juin prochain, de nombreuses manifestations auront lieu partout en Suisse.

Si les femmes remettent la compresse vingt-huit ans après la première grève nationale qui a ébranlé notre société en 1991, c'est que, malgré les évidentes avancées sociales acquises depuis, force est de constater que de nombreux domaines en matière d'égalité restent à conquérir. Il est réjouissant de voir l'ampleur que prend le mouvement en Suisse romande à travers les divers collectifs qui se sont constitués et il est nécessaire que l'école y prenne part, car il en va d'un confort social qui bénéficiera à tous, hommes et femmes, familles, jeunes et moins jeunes.

S'il sera certainement difficile pour la plupart d'entre nous de nous libérer de nos obligations d'enseignement pour soutenir les diverses actions de rue prévues, nous pouvons, dans notre rôle d'éducatrices et d'éducateurs, y prendre part de manière proactive. Car il y a mille et une façons de soutenir les revendications faites et je vous propose ici un moyen concret d'y participer.

Bien que l'égalité ne soit prônée que de manière tacite au sein du Plan d'études romand, des brochures intitulées *L'École de l'égalité* viennent d'être inaugurées en février dernier. Ce matériel est reconnu comme matériel d'enseignement complémentaire par la CIIP et il a été envoyé à nos responsables d'établissement (ndlr: ce matériel a été présenté dans l'Educateur 11/2018, p. 38).

Publiées par les Bureaux de l'égalité romands, ces brochures permettent de prendre conscience des enjeux égalitaires par le biais de multiples activités dans des domaines aussi divers que le français, les mathématiques, les sciences, les arts visuels ou encore la formation générale.

Elles sont pour l'heure destinées au cycle 1, la suite étant en cours d'élaboration, mais peuvent être facilement adaptables dans les autres degrés de la scolarité obligatoire. Elles sont téléchargeables sur le site de la Conférence romande des bureaux de l'égalité: egalite.ch ou peuvent être commandées auprès de l'Office du matériel scolaire. Elles ont pour but de promouvoir une pédagogie égalitaire entre filles et garçons et faire en sorte que nous nous affranchissions des stéréotypes qui sont trop souvent imputés aux genres dans la formation et dans la société en général.

Je vous invite donc, chères et chers collègues enseignant·e·s, à manifester de manière pédagogique le 14 juin 2019 et je vous encourage à utiliser ces brochures de manière constructive et formatrice avec vos élèves ce jour-là, mais aussi tout au long de votre enseignement annuel.

Martine Fagherazzi-Barras, enseignante, déléguée SPFF et membre du collectif fribourgeois de la grève des femmes

Des décisions qui vont dans le bon sens

Lors de sa session de mars, le Grand Conseil fribourgeois a voté plusieurs adaptations de la Loi scolaire et de la loi sur la pédagogie spécialisée. Participation des parents aux frais scolaires (fournitures et activités scolaires), ouverture d'une classe relais pour le degré primaire et proposition du mercredi après-midi de congé au CO ont notamment été débattues.

Gaétan Emonet, président de la SPFF

Participation des parents aux frais scolaires

Dans le désormais célèbre arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, les juges fédéraux ont rappelé le droit à un enseignement de base suffisant et gratuit. Aussi, notre canton se devait de prendre des décisions et de modifier les textes législatifs pour se mettre en conformité. La Direction de l'instruction publique tient à garder l'obligation pour les élèves de participer aux activités scolaires, comme les camps, les excursions, les visites culturelles ou les journées sportives. Nous saluons cette volonté. Dès lors, ces activités doivent être gratuites. En ce qui concerne les fournitures scolaires, celles-ci sont refacturées aux parents, selon les montants inscrits dans les différents règlements communaux. Cet encaissement n'est plus possible. Aussi, il fallait trouver une solution. Dès la rentrée 2020, l'État prendra à sa charge la totalité des fournitures scolaires de l'école obligatoire, alors que les communes financeront la totalité des activités culturelles et sportives. Dans l'intervalle, le canton versera une subvention de 75 francs par élève pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020. En parallèle, un groupe de travail, auquel la SPFF a été conviée, prépare les modalités de la reprise des fournitures par l'État. Un rapport est en cours de rédaction. Nous nous acheminons vers un montant forfaitaire par élève couvrant l'ensemble des besoins, sans oublier le matériel pour les activités créatrices et visuelles, ainsi que les photocopies.

Une classe relais pour le primaire

Nous sommes de plus en plus confrontés à des élèves qui présentent de graves difficultés de comportement et qui compromettent de manière importante l'enseignement et le climat de la classe ou de l'établissement. Actuellement, des mesures peuvent être prises au sein de l'établissement, une unité mobile peut intervenir à la demande des directions et pour les situations les plus compliquées, certains élèves peuvent être scolarisés temporairement dans une classe relais, dispositif actuellement réservé aux élèves du cycle d'orientation. Or, les établissements primaires doivent de plus en plus régulièrement faire face à des situations d'élèves problématiques pour lesquels les ressources actuelles sont insuffisantes. Aussi, il a été décidé d'ouvrir une classe relais pouvant accueillir dix élèves au maximum aussi pour le primaire. Nous saluons cette démarche et demandons de suivre cette mise en place afin d'évaluer les besoins et de pouvoir, le cas échéant, ouvrir d'autres structures.

Le mercredi après-midi congé au CO?

Deux députés ont déposé une motion visant à accorder le mercredi après-midi de congé aux élèves du CO. Cette idée semblait de prime abord une bonne solution pour permettre aux élèves d'avoir un moment de respiration durant la semaine, de pouvoir pratiquer leurs activités sportives ou artistiques durant cette période, mais aussi aux enseignants de pouvoir se réunir ou avoir des moments de formation. Cependant, les 32 à 34 unités d'enseignement devant être absolument maintenues, celles-ci devraient être réparties sur les 4,5 jours restant, ce qui aurait pour conséquence des journées très chargées. De plus, la disponibilité des infrastructures, la réorganisation des transports scolaires et des repas de midi ou la complexification de la planification horaire sont autant d'écueils qui ne permettent pas de mettre en œuvre ce projet. Le Grand Conseil a refusé cette motion qui reviendra peut-être sur la table après une étude de faisabilité. •

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE FRIBOURGEOISE FRANCOPHONE
+41 (0)79 607 95 52
www.spff.ch

amcoff
www.amcoff.ch

Au revoir, Gilles

C'est une réaction unanime de tristesse et de consternation qui a fait écho au décès subit de Gilles Milliquet, le 2 avril dernier. Bien qu'il ait été plus discret depuis quelques années sur les écrans-radar de la pédagogie et du syndicalisme enseignant, sa légendaire sympathie faisait toujours merveille et restait vive dans les pensées et dans les solides souvenirs professionnels que nos collègues qui ont moins de quinze ans de pratique ne peuvent pas connaitre.
Gilles Milliquet, président de la SPG de 1998 à 2002, au tournant du siècle et du millénaire, aura marqué de son passage un chapitre de l'histoire de l'école genevoise. Premier président de notre syndicat à être issu de l'enseignement spécialisé, il avait commencé par faire ses armes dès le début des années 90 en représentant la SPG au comité du Cartel intersyndical présidé par Michel Ducommun. Dans une période de troubles profonds où les difficultés budgétaires et l'obstination du Conseil d'État ont provoqué une multiplication de manifestations et de débrayages, Gilles a su être le porte-parole d'une SPG combative, conduisant des grèves qui ont motivé jusqu'à 80% des collègues du primaire.
Rejoignant par la suite le comité SPG, il en a été l'un des fers de lance dans cette période très dense qui a vu tour à tour notre syndicat soutenir la construction de la formation initiale à l'université, le magnifique travail des équipes pédagogiques, la mise en place de la rénovation, sans compter la réorganisation de l'enseignement primaire et de son horaire, avec l'instauration de la semaine de quatre jours. Tenant pleinement sa place dans un comité nombreux et dynamique, riche en fortes personnalités, il n'a cessé de pousser ses collègues à prendre de la distance avec les difficultés, qui ne manquaient pas, et de les ramener à une réalité d'autant plus supportable qu'il la pimentait de ses éternelles plaisanteries et vannes ininterrompues, même dans les plus sérieux aréopages.
C'est qu'il fallait être subtil et attentif face à Gilles, pour distinguer le vrai du faux, l'authentique de la provocation, la véracité, même surprenante, de l'énormité soigneusement échafaudée pour ébranler les certitudes et les évidences, et nous tenir en alerte. Les comitards qui ont partagé cet immense chantier des années 90 ont droit à notre gratitude pour l'investissement fourni, mais aussi à nos meilleures pensées pour avoir su le faire avec et malgré Gilles. Ils en gardent d'ailleurs un souvenir marquant, dont l'intensité doit beaucoup à l'existence même de Gilles et à son attachante personnalité.
Vice-président de la SPG pendant deux ans, il a succédé ensuite au soussigné en 1998, emportant l'élection avec une belle unanimité tant il était apprécié de toutes

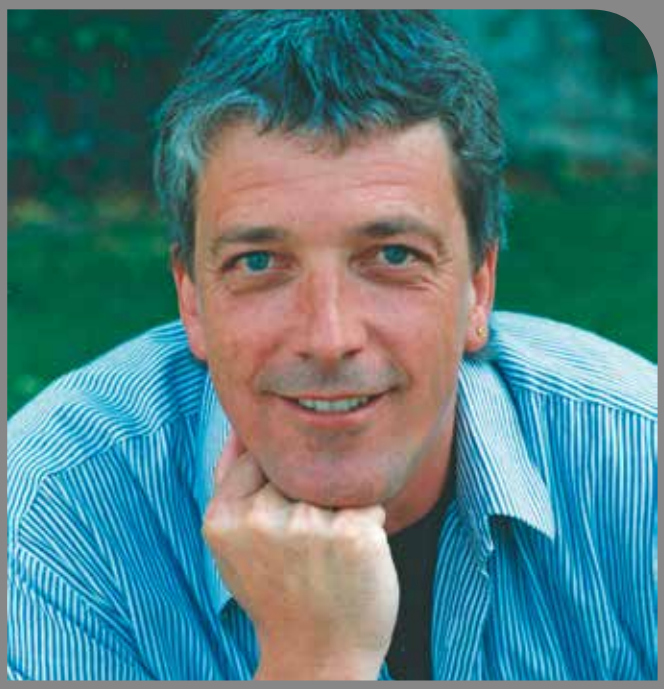

et de tous. Ses quatre ans de présidence ne l'ont pas épargné, dans la tourmente d'un désenchantement profond de notre ordre d'enseignement avec des problèmes de direction, de délitement de la rénovation, de tensions politiques, de difficultés budgétaires et la naissance de l'Arle. Les problèmes rencontrés par les collègues tant au niveau professionnel que personnel se sont multipliés, et là où Gilles a fait merveille, dans son rôle de président, c'est dans l'accompagnement de chacune et de chacun des membres SPG qui se sont adressés à lui. Les témoignages n'ont pas manqué, tant à l'époque que plus tard, et aujourd'hui encore. Comme ne manquent pas non plus les marques de l'amitié qu'il a suscitée chez nombre des collègues des autres cantons.
Parmi les occasions de retrouvailles et de contacts que j'ai pu avoir par la suite avec lui, nous était venue une habitude, bien dans l'esprit humoristique et provocateur de Gilles, celle de s'offrir tour à tour dans un beau papier cadeau un même livre de poèmes pourris, dont aucun de nous deux ne voulait se débarrasser autrement.
Gilles Milliquet est parti, suscitant une tristesse et un regret unanimes. Prince des plaisanteries et des coups pendables, il nous en a fait un dernier: celui de partir trop tôt.
Et le livre des poèmes pourris va rester sur ma bibliothèque.

Georges Pasquier

Institutionaliser le pour rendre l'école

Francesca Marchesini, présidente de la SPG

L'école primaire est en souffrance. Les enseignant·e·s la soutiennent tant bien que mal, porté·e·s par leur unique conscience professionnelle au prix parfois de leur santé. L'école questionne. Elle est au centre de toutes les préoccupations sociales. On la trouve fragilisée, mais en réalité, si elle n'a jamais autant été remise en question, c'est qu'elle n'a jamais été aussi forte et influente. Ses missions sont multiples, complexes, variables et parfois même contradictoires. Néanmoins, aujourd'hui, il semble que nous ayons tendance à perdre de vue l'objectif central du travail éducatif: conduire le plus grand nombre d'élèves au maximum de leur potentiel.

Contrairement à l'image populaire véhiculée, les enseignant·e·s ne dénoncent pas l'augmentation de leur charge de travail, bien que celle-ci augmente d'année en année. En effet, les enseignant·e·s que l'institution finit par épuiser sont celles et ceux qui ont l'impression de ne plus pouvoir faire leur travail. Celles et ceux qui rêvent d'une école publique qui ne laisse «personne au bord du chemin». Celles et ceux qui n'acceptent pas d'être moins consciencieux. Celles et ceux qui attendent encore de pouvoir construire cette fameuse école inclusive qui ne le serait pas que sur le papier.

Les systèmes éducatifs sont remis en question dans le monde entier et subissent de nombreuses réformes. Celles-ci répondent le plus souvent aux injonctions et aux calendriers politiques et se concrétisent à travers l'introduction de nombreux moyens d'enseignement romands (MER), une farandole de recyclages ou encore, à Genève cet automne, l'introduction fracassante du numérique.

Du point de vue romand, l'entrée en vigueur du concordat HarmoS visant à harmoniser la scolarité obligatoire instaure un pilotage du système axé sur l'évaluation de la performance et se concrétise en 2010 avec l'introduction d'un Plan d'études romand (PER). A Genève, le processus est amorcé quelques années plus tôt, en 2006, par la votation populaire imposant le retour des notes. Ainsi, le peuple a signifié aux professionnel·le·s de l'enseignement qu'il rejetait massivement cette réforme qui avait pourtant été le fruit d'un long processus et pensée pour faire de l'évaluation un geste professionnel accompagnant l'élève et le soutenant dans ses apprentissages. L'évaluation comme objet et outil d'enseignement et non seulement comme outil de comparaison et de sélection. Ainsi, à Genève plus que dans d'autres cantons, on peut constater, comme le relève Raphaël Pasquini, que cette obsession du changement participe «à déposséder les enseignants de leur pouvoir d'action, les assimilant davantage à des techniciens qualifiés de l'éducation qu'à des praticiens responsables».

Ce n'est donc pas à coup de réformes grandiloquentes qu'on va aujourd'hui sauver l'école, mais bien en rendant l'école aux enseignant·e·s. En 2005, un état de la recherche sur les écoles efficaces et la réussite scolaire des élèves à risques en Amérique du Nord relève «qu'un des problèmes récurrents dans les pratiques est le manque de cohérence entre les contenus des programmes, ce que les enseignants font effectivement apprendre à leurs élèves, et la manière dont ils les évaluent».

Les travaux d'Yves Clot sur l'importance du travail bien fait vont dans ce sens. La qualité de vie au travail est d'ailleurs selon lui enracinée dans la qualité même du travail. Il va même plus loin en affirmant qu'il n'y a pas de bien-être au travail sans bien faire et que c'est quand on peut justement prendre son travail à cœur, se reconnaitre dans ce que l'on fait, faire quelque chose de défendable à ses propres yeux que l'on a le plus de chance d'avoir sa santé protégée. Ce professeur

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE SPG
+41 (0)22 329 26 60
www.spg-syndicat.ch

conflit de critère aux enseignant·e·s

de la psychologie du travail affirme que la santé mentale des salarié·e·s s'améliore quand ils et elles sont non seulement consulté·e·s sur des transformations de leur organisation, mais également partie prenante des décisions qui engagent leur travail. Il précise néanmoins qu'il vaut mieux ne pas être consulté·e, si on ne peut pas être entendu·e. En effet, être consulté·e sans pouvoir influer sur les décisions revient à générer de la parole inutile qui fabrique de la défiance et du ressentiment.

Ainsi, ce n'est qu'en permettant aux enseignant·e·s de s'approprier leurs champs de compétences explicites que les professionnel·le·s du premier niveau, les professionnel·le·s du terrain, pourront à travers le conflit de critères construire leur point de vue sur la qualité du travail. En effet, le point de vue des enseignant·e·s sur les critères du travail bien fait n'est pas constitué. Les enseignant·e·s doivent reconquérir à travers l'échange et la controverse le monopole de l'employeur à décider des critères d'un travail de qualité et ainsi retrouver l'espace de librement les examiner entre elles et eux en confrontation avec l'employeur, la hiérarchie, de délibérer afin d'instruire leur point de vue. Aussi paradoxal que cela puisse paraitre, ce n'est qu'en instituant le conflit de critères du travail bien fait entre l'institution et les enseignant·e·s, en rendant notamment la parole aux professionnel·le·s du premier niveau, qu'on valorisera l'expertise professionnelle et qu'on luttera efficacement contre l'échec scolaire dans une perspective de professionnalisation du métier. •

Pour aller plus loin

Aux grandes réformes de l'école, préférons le retour aux fondamentaux (2019), Raphaël Pasquini, professeur HEP associé en évaluation certificative des apprentissages, en évaluation formative et dans les processus d'orientation scolaire, HEP VAUD.
Travail et pouvoir d'agir (2018), Yves Clot.

hommage /

Le professeur Juan Manzano nous a quitté·e·s le 15 mars 2019. Directeur apprécié du service médico-pédagogique (SMP) durant plus de vingt ans, sa disparition laisse un vide. Il avait pris sa retraite en 2004, mais sa pensée, sa force de conviction pour défendre l'enseignement spécialisé et la pédopsychiatrie ont marqué durablement les collaboratrices et les collaborateurs qui ont eu la chance d'exercer leur profession au service des enfants du canton sous sa direction. Avec le professeur Manzano, le personnel se savait soutenu, valorisé, guidé. Avoir eu l'occasion de travailler au SMP durant les années où le professeur dirigeait le service aura constitué un privilège et un honneur pour l'ensemble du personnel.

Olivier Baud

Rappel pour les Assemblées des districts SPVal

Ton comité te remercie de ta participation à l'assemblée générale des enseignant·e·s de ton district. Les rendez-vous sont connus depuis belle lurette. Voici le rappel des dates restantes:

District	Date de l'AG	Lieux
Hérens	5 avril 2019	Vex
Entremont	9 avril 2019	Vollèges
Sion	16 avril 2019	Savièse
AMES	17 avril 2019	Martigny
Sierre	30 avril 2019	Saint-Léonard
Monthey	1 mai 2019	Vionnaz
Conthey	3 mai 2019	Nendaz
Saint-Maurice	7 mai 2019	Massongex
Martigny	8 mai 2019	Saillon

Les AD grisées se sont déjà déroulées lors de la parution de cet Educateur

À cette occasion, tu pourras:

- Débattre autour des aspects pédagogiques et associatifs de ta profession
- Être tenu·e informé·e de l'évolution des dossiers de la SPVal
- Vérifier les «on-dit»
- Questionner tes collègues et les représentant·e·s SPVal
- Obtenir les informations actualisées
- Échanger et se positionner au sujet d'éventuelles résolutions
- Transmettre un message aux délégué·e·s en vue de l'AD SPVal du 25 mai 2019
- Renouveler ou compléter les représentant·e·s dans les différentes commissions. *(os)*

Tournoi de foot Crédit Suisse Cup 2019

Le 8 mai, les classes de 6H-7H vous donnent rendez-vous à Martigny pour assister à leurs matchs. Les classes de 8H vous attendent le 15 mai.
Des bénévoles sont toujours recherché·e·s!
Les personnes qui souhaitent mouiller le maillot pour ces journées doivent contacter Mathieu Moser: mathieu.moser@gmail.com.

Retour sur la Journée des inventeurs

Le 26 mars, sept classes des deux parties linguistiques du canton se sont retrouvées à Viège pour relever des défis de VS:explore-it.
En matinée, des voitures électriques ont été construites puis ont été modifiées grâce à l'inventivité et à la créativité des participant·e·s.
L'après-midi, les filles et les garçons se sont transformés en récupérateurs-inventeurs pour faire bouger des éléments électroniques issus d'appareils ménagers hors service.
Découvrez toutes les informations sur www.explore-it.org.
Des formations de trois heures en établissement sont prévues pour les collègues intéressé·e·s. *(os)*

Réchauffement scolaire

Dès l'arrivée du printemps, tout s'accélère dans le monde de l'école valaisanne. Sortez vos agendas et préparez-vous à inscrire sur votre calendrier une multitude de séances.

Olivier Solioz, président de la SPVal

Pour les enseignant·e·s des écoles primaires, la mi-semestre demande de rencontrer les parents des élèves en difficultés. Des entrevues avec les collègues et l'enseignant·e spécialisé·e sont nécessaires pour effectuer les bilans (des appuis, des PPI, ainsi que des programmes adaptés). Les directions vous convoquent pour la séance de finalisation de l'organisation 2019-2020. Des formations obligatoires attendent certain·e·s collègues. Les projets des activités au grand air avec votre classe sont à planifier. Le compte à rebours jusqu'au 19 juin nécessite une coordination. Et pour finir, vous êtes attendu·e·s par la SPVal à votre assemblée de district (voir ci-contre). Les délégué·e·s SER ou CPVAL nous représenteront aux traditionnelles AD de mai et juin.

Il en va de même pour la SPVal. Les beaux jours annoncent la prolifération du nombre de séances, à l'interne, mais également avec le Département et le Service de l'enseignement. Entre fin mars et jusqu'au-delà des vacances pascales, voici une liste des dossiers qui ont été discutés ou sont encore programmés:

- Directives sur les duos pédagogiques
- Gratuité de l'école pour 2019-2020
- Identifiant unique valaisan: EDUID et ISM
- Projet École-Tourisme: adaptation des moyens d'enseignement du projet du haut-valaisan
- Commission de moyens d'enseignements
- Commission accueil-formation-intégration
- Commission de l'évaluation et des examens
- Séances des COBRA (SHS, MSN, Français, L2-L3, Arts, CM)
- Refonte de la brochure *Famille – École*
- Suite du projet *L'éducation donne de la force*
- Enquête de satisfaction de l'État du Valais pour les enseignant·e·s
- Assemblées générales dans les huit districts + pour l'AMES
- Évolution du dossier CPVAL et APG à la FMEP
- Retours des commissions CP et CIM de la SPVal
- Préparation de l'AD SPVal du 25 mai

À l'image du jardinier qui doit porter toute l'attention nécessaire à ses plantations, la SPVal, par son Comité Cantonal, assurera une présence active autour des différentes plates-bandes de sa sphère de compétences. Lors des relèves ou des changements d'équipes, l'évolution de l'épanouissement des dossiers sera communiquée aux partenaires.

À l'image des conseils de *Monsieur Jardinier* le dimanche matin, le partage de nos trucs et astuces permettra à notre potager commun d'être productif, en harmonie avec notre environnement. Nous pourrons ainsi récolter les fruits de notre travail.

La fameuse citation qui dit que «L'herbe est toujours plus verte chez le voisin» sera facilement contournée en découvrant qu'il s'agit d'un gazon artificiel.

Terminons avec des bourgeons de poésie:

– Pour l'amour d'une rose, le jardinier devient l'esclave de mille épines. *Proverbe truc*

– Chacun doit être l'aide-jardinier de sa propre âme. *Joris-Karl Huysmans*

– Si tu veux être heureux toute ta vie, fais-toi jardinier. *Proverbe chinois* •

SPVal
Société Pédagogique Valaisanne

+41 (0)79 286 67 90
www.spval.ch

C'est le printemps!

Ah! La nature revit enfin, les bourgeois apparaissent aux cimes des branches, les volatiles en tout genre gazouillent sous les fenêtres, la nature dans son ensemble sort de sa torpeur hivernale pour revêtir son manteau printanier...

David Rey, président de l'AVECO

Si le petit monde de l'éducation n'a pas vraiment eu le temps de marquer un temps d'arrêt alors que les températures étaient plus fraîches, il faut bien avouer que la hausse du mercure rime également avec un sursaut et un réveil parfois ardu pour certains.
Les élèves confrontés à l'obligation d'obtenir des résultats adéquats et suffisants pour la suite de leur cursus estudiantin doivent redoubler d'efforts afin d'atteindre les objectifs fixés. D'autres, encore un peu rêveurs, et peinant à saisir qu'ils vivent leur dernier printemps sur les bancs de l'école obligatoire, essaient de s'activer afin de trouver une place d'apprentissage. Si la plupart obtiendront leur précieux sésame afin de commencer une formation professionnelle ou de débuter une carrière d'étudiant, nous devons tout de même dénombrer des élèves aux projets utopiques, des élèves sans projet ou simplement des doux rêveurs qui prolongeront le voyage dans le monde de Morphée encore un ou deux semestres. Voilà un dossier sur lequel il faudra plancher afin d'éviter que ces derniers soient de plus en plus nombreux aux portes des futurs étés.
La volonté du Service de l'enseignement est de renforcer et de donner encore plus d'impulsion afin que notre CO soit une plateforme d'orientation toujours plus efficiente. Nous ne pouvons que saluer cette volonté et nous engager à collaborer activement à cette réalisation.
Si pour certains collègues, ce printemps coïncide avec le dernier de leur pensum, d'autres s'interrogent encore grandement sur la suite de celui-ci. Nombreux sont ceux qui se questionnent et hésitent encore à prolonger au-delà de 2020. Les machines à calculer de la CPVAL fonctionnent à plein régime et les opérations vont bon train pour les départs prévus jusqu'en septembre 2020. Malheureusement, au-delà de cette date, il va falloir encore patienter un peu. La CPVAL annonce que des projections claires ne pourront être établies que lors du troisième, voire quatrième trimestre de cette année. De même, si la perte ne sera, suite au paiement de l'État, que de 7,5%, l'étalage par palier de cette perte reste encore à définir et pourrait être plus conséquent que prévu lors de la première année. Le directeur de la CPVAL a articulé le chiffre de 3% pour la première année... Affaire à suivre. Nous rappelons et rééditons notre conseil à nos membres concerné·e·s: n'hésitez pas à contacter la caisse afin d'obtenir dès que possible une projection claire. Il faudra tout de même se montrer patient pour celles et ceux qui imaginent un départ à l'horizon 2020.
Pour clore cette revue printanière, je soulignerai deux derniers réveils difficiles.
Il s'agit tout d'abord de celui des élèves présentant des profils complexes et qui perturbent parfois durement la vie de classe. Si dans la vallée du Rhône leur nombre est limité, nous sentons tout de même un durcissement de certains de ces cas. Lors de sa rencontre prochaine avec le Service de l'enseignement, le comité de l'AVECO abordera cette thématique avec comme objectif de trouver ensemble des solutions viables et durables.
Pour finir, le printemps coïncide souvent avec changements... cependant certains changements ne sont pas voulus. En raison de réduction d'effectifs essentiellement, des compressions d'heures impliquent que des collègues se voient, malgré plusieurs années de service, signifier une diminution de périodes et même parfois un licenciement. L'État se doit de retrouver des heures et des emplois pour ses enseignant·e·s. Nous travaillons activement avec le Service de l'enseignement afin de faire appliquer la loi sur le personnel de l'État du Valais, dans ce cas précis aussi aux enseignant·e·s.

Le soleil brille haut dans le ciel valaisan. Ne laissons donc pas des nuages l'obscurcir. •

AVECO
www.aveco.ch